



McDonald's France

1, rue Gustave Eiffel
78045 Guyancourt Cedex

Téléphone 01 30 48 60 00
Télécopie 01 30 48 63 00

Société B et O SARL
Société SEBOL SA
Société SARL LES PINS
2721 Chemin de St Claude
06600 ANTTBES

Lettre recommandée AR

A l'attention de Bernard COLLORAFI

Guyancourt, le 20.10.1997

Bernard,

Ton courrier du 03.10.1997 est dans la ligne du comportement hostile que tu as adopté depuis quelques mois, refusant la collaboration avec tes collègues voisins, correspondant avec nous à certaines occasions par l'intermédiaire de ton avocat, préférant formuler des reproches vagues et infondés, plutôt que de coopérer avec nous, comme le montre ta mauvaise volonté ces derniers mois à permettre les vérifications financières prévues par tous les contrats de location-gérance.

Puisque tu as choisi le terrain judiciaire, nous te répondrons, au moment opportun, sur ce terrain.

Tu persistes d'ailleurs dans cette voie puisque suite à la mise en demeure que nous t'avons adressée, Isabelle a reçu de ta part, le 13.10 dernier, un ensemble de documents financiers. Cependant, ces documents restent incomplets et ne tiennent pas compte de la réalité : il manque toujours l'ensemble des états demandés pour la SARL Les Pins et tes prévisions pour 1998 font preuve d'un humour qui ne nous paraît plus de mise à l'heure actuelle et montre une volonté manifeste de refuser toute discussion, alors que par ailleurs, les faits sont de plus en plus inquiétants.

Ainsi le Département Comptabilité vient de nous transmettre deux télécopies émanant respectivement des Sociétés SEBOL SA et SARL LES PINS nous informant de nouveaux rejets de prélèvements de nos redevances sur le mois d'Octobre, aggravant ainsi l'encours total des sociétés que tu diriges de 301.500 F.

La société McDonald's n'est pas un établissement bancaire. Tu bénéficies de sa notoriété et de son système d'exploitation performant sans vouloir assumer les obligations correspondantes.

On ne voit pas comment on pourrait permettre l'expansion que tu revendiques alors que que les sociétés que tu diriges ne démontrent pas les critères d'éligibilité, et ont, tout au contraire, un encours débiteur aggravé de jour en jour.

Je te recommande donc de mettre à disposition des conseillers financiers, lors de l'audit qui aura lieu le 27 octobre 1997, tous les éléments financiers nécessaires à l'appréciation de la situation.



Comme tu le sais, tel n'a pas été le cas lors de la visite de Jean-Christophe GAUMIER le 15.05.1997 puisque les documents présentés à cette occasion manquaient tellement de précision et de fiabilité que la revue financière s'est avérée impossible. Au sujet des autres dates que tu mentionnes dans ta lettre à Isabelle, il semble que tu aies enregistré bon nombre d'erreurs dans ton agenda : la date du 07.05 prévue originellement pour la revue financière a été remplacée par celle du 15.05 ci-dessus, la date du 28.04.97 correspond à la VIP d'Antibes Ouest qui, comme tu le sais très bien ne fut pas une réunion de travail mais la fête organisée pour l'ouverture du troisième restaurant d'Antibes, quant au 05.03.97, Jean-Christophe n'a eu aucun déplacement ce jour là.

Te priant d'agréer mes sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "D. Hennequin".

Denis HENNEQUIN
Président Directeur Général